

JULIA CHARVOLEN

Pour intervenir, levez la main sur Zoom et indiquer votre nom et la langue dans laquelle vous allez intervenir si c'est une autre langue que l'anglais. Veuillez parler lentement et distinctement pour permettre une bonne interprétation de vos propos. Sur ce, je vais céder la parole au président du GAC, Nicolas Caballero.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Bienvenue à tous. J'espère que vous avez bien profité du déjeuner. Moi-même, j'ai eu un excellent café Ristretto juste avant de venir pour bien me réveiller. Et c'est le cas bien sûr. Je suis sûr que vous êtes tous très réveillés. Nous avons donc une heure quinze de séance de rédaction du communiqué, puis une pause-café de 30 minutes. Ensuite, réunion avec le conseil d'administration de l'ICANN qui va être assez courte, 60 minutes.

Or, on a beaucoup de questions, beaucoup de questions à aborder. Donc, on va devoir s'assurer d'être succinct et de cibler nos interventions pour avoir le temps de couvrir toutes les questions que nous avons prévu. Ensuite, une autre pause-café.

Puis, de 16 h 30 à 17 h 30, la dernière séance de rédaction du communiqué du GAC. Donc pour cette séance, Fabien du personnel

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

du GAC et Benedetta Rossi vont nous présenter les différentes parties du communiqué. Je crois comprendre que nous n'avons pas de texte encore. Corrigez-moi si je me trompe. Mais bon, je vous cède la parole. Fabien, allez-y.

FABIEN BETREMIEUX

Oui, on va le voir à mesure qu'on avance dans le texte, on va simplement vous présenter la structure du communiqué. Donc, pour ceux d'entre vous qui ne connaissez pas très bien la structure du communiqué, vous verrez comment le contenu est organisé, puis on en viendra aux objectifs de cette séance en particulier.

Ce que vous voyez à l'écran, c'est le début de ce communiqué. La date. On date à l'avance ce communiqué pour la date de révision. Donc on révisera cette date lorsque le communiqué sera publié. Donc, c'est simplement l'en-tête qui rappelle de manière générale où s'est tenue la réunion, les dates, le lien vers le procès-verbal des réunions du GAC. Donc, on descend. En première section, introduction, où nous rappelons les dates, la participation et vous verrez que pour cette fois-ci, il y a un hommage rendu en mémoire d'une représentante de longue date de la délégation des États-Unis.

Deuxième section du communiqué, activités inter-unités constitutives et engagement de la communauté avec les différents organes ou parties prenantes de la communauté de l'ICANN. Et nous ne faisons référence ici uniquement aux thématiques

abordées avec ces groupes. On ne rentre pas dans le fond. Le fond, lui, sera traité dans le procès-verbal de la réunion.

Si vous faites dérouler, vous voyez toute la liste des réunions bilatérales que le GAC a eu ou aura pendant l'ICANN 85. Il y en a encore une ou deux de plus qui sont prévues cette semaine. On fait également référence aux discussions intercommunautaires et vous voyez en jaune le texte qui reste à insérer. Et nous, nous nous en occuperons.

Troisième section, questions internes. C'est là que nous faisons le rappel. Nous rappelons le nombre de membres que nous annonçons. Les périodes d'élection dans le cas d'espèce, pour le poste de président du GAC. On fait également référence à la section 3, Leadership du GAC, pour les transitions au niveau de l'équipe de leadership du GAC. C'était également une section où nous avons les rapports des groupes de travail. Lorsque les groupes de travail ont des activités, ils aiment faire rapport. C'est là qu'on insère dans le communiqué cette section.

C'est là que l'on fait rapport sur tout ce que le GAC considère qu'il est nécessaire d'informer, notamment les activités, les activités en soi et non pas les politiques. C'est pourquoi on a ajouté ici une section sur la réunion gouvernementale de haut niveau dans cette partie-ci, pour refléter la teneur des discussions, pour que le GAC continue à organiser cet HLGm également.

Peut-être qu'on aura besoin d'une section supplémentaire par rapport à ce que fait le GAC afin de se préparer à la prochaine série

des nouveaux gTLD, et nous sommes en train d'élaborer un texte en ce moment.

Section suivante, 4, questions d'importance pour le GAC. Une section où le GAC, depuis un certain nombre d'années, a déclaré des positions politiques ou des déclarations politiques que le GAC considère d'importance.

Cela a été proposé il y a plusieurs années de cela maintenant, pour servir de signal avant-coureur potentiel du fait que le GAC pourrait, sur l'une de ces questions, fournir un avis éventuellement. Donc, c'est l'une des fonctions potentielles de ces questions d'importance, c'est-à-dire de signaler quelques préoccupations que pourrait avoir le GAC par rapport à des initiatives ou des questions politiques.

Donc, vous voyez ici quelques titres ou intitulés de questions qui sont considérés comme questions d'importance pour le GAC. Nous attendons ce texte et nous vous le soumettrons dès qu'il sera disponible. On peut avancer et vous voyez ici quatre principales thématiques : atténuation du DNS, données d'enregistrement, prochaine série de nouveaux gTLD et révision UDRP. Voilà les choses sur lesquelles nous considérons que ce sont des questions d'importance pour le GAC.

IAN SHELTON

Je pense que par rapport à ce projet de texte, pour les questions d'importance, je crois qu'il faut être succinct et bref. Parce que

c'est notre moyen de communiquer avec les autres parties de la communauté de l'ICANN. Je pense qu'il y a eu une tendance par le passé pour rendre cette section un peu complexe et trop longue. En vue de la prochaine série, il est important d'être totalement clair.

On peut s'inspirer de communiqués précédents du GAC où on voit qu'il n'est pas nécessaire de donner des détails. Donc simplement, j'interviens pour dire qu'il faut être bref et clair dans cette section parce que fut un temps où on avait tendance à oublier qu'il fallait aider le conseil d'administration et d'autres parties de la communauté à comprendre le GAC. Or, pour nous, il est très important qu'on nous comprenne.

Et donc nous, on peut avoir des discussions au sein du GAC. Inutile d'amener la complexité de nos discussions dans ce document. Je ne sais pas si je me fais comprendre. Merci, Fabien. Je voulais simplement vous faire part de mon observation à ce sujet.

FABIEN BETREMIEUX

Merci Ian. Effectivement, dans le cadre des objectifs, pour ceux d'entre vous qui connaissez ce document que nous avons intitulé L'Art du communiqué où on décrit la pratique pour la rédaction du communiqué, la brièveté, c'est l'un des principes phares que nous nous devons de suivre. Donc merci Ian de l'avoir rappelé.

Si nous passons à la section suivante, la section 5 du communiqué : Avis consensuel du GAC au conseil d'administration de l'ICANN.

C'est là que le GAC soumet tout avis au conseil d'administration s'il le fait. Donc, s'il n'y a pas d'avis, nous ne verrons pas cette section dans le communiqué.

En préambule, on fait référence aux statuts constitutifs de l'ICANN, parce que l'avis du GAC fait partie intégrante et est prévu par les statuts constitutifs de l'ICANN, c'est-à-dire que le GAC fournit des avis au conseil d'administration, et cela est accompagné d'un certain nombre de conditions dans la manière dont cet avis est soumis, parce que cela déclenche un processus stipulé dans les statuts constitutifs.

Et l'un des objectifs de cette section, c'est bien entendu d'être bref et clair. Là encore, ce principe s'applique ici puisque le texte de l'avis est censé être aussi clair que possible. C'est pourquoi il y a une section justification ou fondement pour expliquer plus en détail la raison d'être de cet avis. C'est pourquoi vous voyez cette structure. Le GAC donne un avis au conseil d'administration. Il y a un texte avec potentiellement différents éléments touchant à différentes questions, et la partie fondement qui explique l'avis.

Et une fois que cet avis est fourni au conseil d'administration et que le communiqué est adopté, finalisé et publié, le conseil d'administration passe par un processus pour organiser un appel avec le GAC. Donc plusieurs semaines après la réunion, le GAC et le conseil d'administration se réunissent pour parler éventuellement de points d'éclaircissement concernant cet avis pour que l'on s'assure que le conseil d'administration comprenne bien le sens et

l'objectif de cet avis, l'intention du GAC pour qu'il puisse formellement examiner cet avis et répondre à cet avis avant la réunion suivante. Donc ça, c'est pour la section 5 du communiqué : Avis consensuel du GAC.

On passe à la section 6, Suivi des avis précédents. L'objectif de cette section est que le GAC, par rapport à des avis précédemment fournis, assure un suivi. Et ici, l'objectif du suivi, c'est rappeler cet avis et demander éventuellement au conseil d'administration quelle est la situation à ce niveau-là.

Pourquoi cette section a donné lieu à quelques difficultés par le passé? C'est lorsqu'il y a des considérations supplémentaires qui sont ajoutées en plus de l'avis précédent spécifique. Ça peut donner lieu à des situations compliquées où il y a des considérations supplémentaires en plus de l'avis, ce qui complique un petit peu le processus du point de vue du conseil d'administration et du point de vue de la procédure.

Donc, on essaie de demander aux auteurs de cette proposition de suivi d'être très clairs par rapport à la teneur de l'avis précédent. Ensuite, section 7, prochaine réunion de l'ICANN. Donc, je pense que nous en avons fini avec la structure du communiqué. Peut-être qu'il y a des questions.

NICOLAS CABALLERO

Oui, c'est ce que j'allais vous dire. Je pense que c'est très clair et simple. Si ce n'est pas le cas, je vous invite à poser des questions,

quelles qu'elles soient. Il n'y a jamais de questions idiotes. Donc surtout, n'ayez pas peur Si vous avez raté quelque chose ou si vous n'avez pas compris quelque chose, c'est le moment de dissiper tous les doutes. Cela ne semble pas être le cas. Tout est apparemment très clair pour tous. C'est toujours une très bonne nouvelle. Sans plus attendre, poursuivons.

FABIEN BETREMIEUX

Donc, pendant cette première séance de rédaction, ce qu'on essaie de faire, c'est de concentrer pour essayer de comprendre le texte actuellement élaboré. Si on revient aux questions d'importance, il y a un travail en cours pour proposer un texte sur les données d'enregistrement des noms de domaine, sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, sur la révision UDRP et sur la prochaine série de nouveaux gTLD.

Donc, d'après les responsables de la rédaction de ce texte, on aimerait savoir ce qu'il en est et quand est-ce qu'ils considèrent qu'ils vont pouvoir soumettre ce texte aux membres du GAC? Et s'ils pensent qu'il y a des membres qui seraient intéressés à contribuer à ces questions qui figurent ici à l'écran? Et peut-être, s'il y a des questions qui ne figurent pas sur cette liste, s'ils souhaitent nous les soumettre dans cette section Question d'importance.

NICOLAS CABALLERO

Merci Fabien. Donc il y a ces quatre questions principales avec quatre sous-questions – A, B, C, D. Même chose pour la dénomination malveillante du DNS, A, B, C. Non, non. Faites dérouler. A, B, C, développement de la politique de la vérification des domaines associés, développement de politiques futures concernant l'utilisation malveillante du DNS, collaboration et efforts futurs pour les possibilités à développer. Et je crois qu'il y a également un texte sur l'UDRP qui est en train d'être élaboré. Je vois deux mains levées : Portugal et l'autre de l'UPU. Le Portugal, je vous en prie.

ANA NEVES

Merci. Je vais parler en portugais. Bien, voyons le premier paragraphe. La première partie, s'il vous plaît. Revenons plus haut, s'il vous plaît. Premier paragraphe. Donc, le communiqué de Mumbai a été rédigé et convenu sous format hybride pendant le Forum communautaire de l'ICANN 85, où certains participants du GAC à Mumbai, en Inde, se trouvaient en salle et d'autres à distance.

Donc, nous avons des participants à Mumbai, en Inde. Je ne suis pas certaine que ça soit très clair en anglais, mais qu'est-ce que vous voulez dire exactement? Que certains participants étaient à Mumbai et d'autres à distance. Est-ce que ça veut dire d'autres participants?

Je ne sais pas si c'est très précis. Est-ce qu'on devrait mettre un point après Forum communautaire? Donc c'est toujours un format

hybride. Donc si c'est hybride, inutile de dire que nous avons certains participants du GAC qui sont ici en salle et d'autres qui sont à distance puisque c'est un format hybride. Et bien sûr, le communiqué est toujours rédigé et convenu par les participants du GAC, qu'ils soient ici en présentiel ou à distance. Je ne sais pas. C'est un peu étrange pour moi ce libellé.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, le Portugal. Effectivement, vous avez tout à fait raison. Je n'y avais pas réfléchi. Mais vous avez raison, vous avez tout à fait raison, à moins que quelqu'un ne s'oppose à cela. Moi, je n'ai pas de problème pour Remanier cette partie-là du texte. Quelqu'un s'oppose-t-il à un changement du texte? Bien. Merci beaucoup, le Portugal. L'UPU.

TRACY HACKSHAW

Merci. Pour répondre à l'appel de Fabien qui demandait qui a rédigé du texte. Donc, au sein de notre groupe de travail, on est en train de rédiger un texte avec les responsables des thématiques des nouveaux gTLD par rapport aux programmes de soutien africains.

NICOLAS CABALLERO

Est-ce que vous avez des attentes? Est-ce que vous savez quand est-ce que vous allez pouvoir nous soumettre un texte?

-
- TRACY HACKSHAW On espère que ça ne prêtera pas à trop de discussions. Donc, j'espère que pour la prochaine séance, ce texte devrait être prêt et on pourra vous le soumettre, à moins qu'il n'y ait une opposition significative.
- NICOLAS CABALLERO Ce qui voudrait dire qu'on pourrait l'avoir après la séance avec le conseil d'administration aujourd'hui, vers 16 h 30?
- TRACY HACKSHAW Oui. Comme je vous l'ai dit, s'il n'y a pas d'opposition significative à notre proposition, oui, nous pourrions le soumettre.
- NICOLAS CABALLERO Merci l'UPU. J'ai l'Inde à présent qui souhaite intervenir. Allez-y!
- T. SANTHOSH Merci Nico. Santosh au micro. Alors sous cet en-tête nous aimerions inclure l'ICP-2 parce que je ne le vois nulle part dans le texte, et je crois que Marco en ligne est en train de travailler sur un texte à ce sujet.
- NICOLAS CABALLERO Merci l'Inde. D'ailleurs, j'ai la main levée des Pays-Bas. Marco, allez-y.

MARCO HOGEWONING

Merci l'Inde. Par rapport à ce que vous venez de dire, pour l'heure, je n'ai pas de proposition de texte à vous soumettre sur cette question. Si l'Inde pouvait rapidement nous dire ce qui, d'après elle, est une question d'importance. Parce que personnellement, ce que je retiens de la séance avec l'ASO, c'est qu'il ne s'est pas produit grand-chose à ce niveau-là et qu'on attend tous la prochaine révision du document, que cette nouvelle version soit publiée.

Donc je me pose la question. Est-ce que le GAC considère qu'il faudrait inclure dans le communiqué sous Questions d'importance? Donc la position des Pays-Bas, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'inclure un texte. Mais bien entendu, je m'en remets à vous si d'autres membres du GAC considèrent au contraire qu'il est important d'inclure un texte à ce sujet. Je m'en remets à vous, mais à ce moment-là, je vous laisse le soin de rédiger ce message.

NICOLAS CABALLERO

Merci les Pays-Bas. Santosh demande la parole.

T. SANTHOSH

Oui, nous allons vous proposer un texte sous peu et nous allons le distribuer. Alors c'est vrai que nous avons débattu de la question, donc nous aimerions mettre ce thème en exergue sous les points revêtant une certaine importance. Donc les points d'importance.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'Inde. Merci les Pays-Bas. C'est une nouvelle main que tu lèves, Marco?

MARCO HOGEWONING

Oui, mais vous dites que c'est une question d'importance ou pas finalement? Voulez-vous que l'on mette cela ailleurs dans le document? Parce que c'est vrai qu'ailleurs, dans le communiqué, on peut effectivement, par exemple, réitérer que nous travaillons de manière bilatérale avec l'ASO. Et voilà, là on pourrait parler de cet ICP-2. Mais en général, on mentionne toujours cette politique quelque part, et ce serait peut-être une solution que de mentionner l'ICP-2 sous ce libellé-là, mais je ne sais pas ce qu'en pense le reste de l'équipe. Donc je voulais peut-être clarifier ce point avec Santosh.

NICOLAS CABALLERO

Merci. L'Inde?

SUSHIL PAL

Oui, la dernière fois, c'était une question d'importance et c'est une question qui n'a toujours pas été tranchée. Si vous regardez le communiqué de l'année dernière, cette question apparaissait sous les questions d'importance. On parlait de l'ICP-2 et également de la reconnaissance et de la radiation, notamment des RIR. Et puis, on parlait de l'évaluation objective de la performance des RIR. On en parlait dans le dernier communiqué. Comme nous n'avons pas vraiment avancé, il faudrait peut-être reprendre ce texte ou

reprendre un texte similaire compte tenu des faits. Car comme l'a dit Fabien, si l'on remet cela dans le communiqué, cela nous permet de nous rappeler que c'est un thème qu'il nous faut garder à l'esprit et qu'il faut surveiller à l'avenir.

NICOLAS CABALLERO

Très bien, merci l'Inde, ça me va. Alors voyons un tout petit peu. Je prends la température dans la salle. Alors est-ce que quelqu'un est contre une référence à l'ICP-2 par exemple? Personne n'a l'air de s'exprimer en ce sens. Très bien, on va procéder de la sorte. Merci. Merci beaucoup. Je repasse la parole à Fabien pour qu'il passe en revue les différentes sections du document que nous devons couvrir à partir de maintenant.

FABIEN BETREMIEUX

Alors, nous voulons nous assurer évidemment de commencer par les questions de fond. Donc nous commençons par les questions d'importance pour le GAC, s'il n'y a aucune proposition à débattre pour le moment. Alors, en général, ce qu'on fait, c'est que l'on se divise en petits groupes, question de permettre aux responsables thématiques de travailler sur leurs thèmes. Et nous nous réunissons à nouveau lorsque nous avons un texte.

NICOLAS CABALLERO

Oui, très bien, on peut procéder de la sorte. Je voulais juste m'assurer que nous soyons d'accord sur la structure. On pourrait peut-être lire les parties où nous avons déjà du texte et, puis, partir

travailler en petit groupe. Mais je m'en remets à vous. Je vois que les États-Unis lèvent la main. Susan.

SUSAN CHALMERS

Petit écho dans la salle. Susan Chalmers au micro. Voilà. Est-ce qu'on m'entend sans écho? Très bien. Désolée. Susan Chalmers des États-Unis au micro. Bien. Eh bien, puisque nous pouvons utiliser ce temps pour avoir des discussions entre différents représentants. Sans micro, on pourrait effectivement partir en petits groupes. Ce serait utile.

NICOLAS CABALLERO

Très bien. Merci beaucoup. Les États-Unis. Quelqu'un d'autre veut prendre la parole? L'Australie?

IAN SHELDON

Oui, je suis d'accord avec Susan. Alors on pourrait peut-être procéder à un vote à main levée. Qui voudrait travailler sur tel ou tel thème, question de savoir exactement justement comment nous réunir. Parfois, on envoie des courriels, mais peut-être que maintenant nous sommes suffisamment en salle pour le faire ici en salle. Et puis si nous avons également des participants en ligne, on pourra travailler peut-être avec ces intervenants en ligne et constituer un groupe ad hoc.

-
- NICOLAS CABALLERO Je suis tout à fait d'accord avec vous. Mais donc le point principal, c'est est-ce qu'on a quelque chose à se mettre sous la dent?
- FABIEN BETREMIEUX Oui, sur le fond, on a très peu de texte. Voilà où nous en sommes et c'est la raison pour laquelle je propose effectivement de nous répartir en petits groupes, peut-être avec un premier vote à main levée comme le suggérait Ian, pour savoir qui veut travailler sur quel thème.
- NICOLAS CABALLERO Très bien. Ian, procédons de la sorte alors. Ah, désolé. Susan, vous demandiez la parole.
- SUSAN CHALMERS Je n'ai pas pris la parole avant, mais sur le sujet du texte sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, nous sommes en train d'élaborer un texte. Nous sommes en train d'avancer. On peut très certainement en parler durant la pause.
- NICOLAS CABALLERO Alors vous pensez, Suzanne, qu'on aura le texte dans les dix prochaines minutes ou vous aurez besoin de plus de temps que cela?

SUSAN CHALMERS Je propose que l'on avance avec les travaux. Le texte arrivera quand il arrivera.

NICOLAS CABALLERO Merci beaucoup. Je passe la parole à l'Australie.

IAN SHELDON Oui. Alors je me demande qui, en fait, est en train d'élaborer le texte sur les données d'enregistrement? Qui est le chargé, le responsable thématique pour qu'il nous fasse peut-être un petit point de la situation sur la rédaction du texte? David?

DAVID BEDARD David du Canada. Oui, désolé, je n'ai pas pu lever la main en numérique, je n'ai pas encore trouvé la manière. Alors David Bédard. Donc, une petite équipe est en train de travailler sur un texte sur les données d'enregistrement. Ce n'est pas un texte que l'on peut partager avec vous, mais en tout cas, on est en train de travailler là-dessus. Merci beaucoup.

IAN SHELDON Bien, merci. Si vous avez encore des idées concernant les données d'enregistrement, allez trouver David. Quelles sont les autres thèmes sous cette section et qui sont les responsables thématiques? Est-ce qu'on peut peut-être faire avancer l'écran? Ah, la prochaine série et, puis, le soutien aux candidats. Est-ce que là,

on a un travail qui est fait sur du texte, un texte en cours de rédaction?

FABIEN BETREMIEUX

Tracy nous avait dit que le groupe de travail en charge des régions faiblement desservies et justement les responsables thématiques pour le programme de soutien aux candidats, évidemment, travaillaient là-dessus. Alors, l'OMPI avait proposé un texte, mais il y aura une réunion à cet effet demain. Ça, c'est pour la révision de l'UDPR, Et puis, l'ICP-2, c'est la proposition de l'Inde.

NICOLAS CABALLERO

C'est quoi ce point 6, Issue – donc thème?

FABIEN BETREMIEUX

C'est juste en fait un en-tête.

NICOLAS CABALLERO

Nous n'avons très certainement pas de texte sur la section cinq, Avis de consensus.

FABIEN BETREMIEUX

Nous n'avons pas de texte et aucun signal ne nous a été envoyé comme quoi un texte est en cours de rédaction.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Parfait. Est-ce qu'on peut encore aller plus avant sur l'écran pour voir si on a quelque chose sous la section 6? Ah oui, la section 6 si j'ai bien compris, Sushil, c'est un petit peu en ce sens – ou j'ai mal compris – que vous disiez qu'il fallait reprendre l'avis précédent. Alors vous parliez des questions d'importance. J'ai bien compris donc.

GULTEN TEPE

Les Pays-Bas demandent la parole, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Marco, tu as la parole.

MARCO HOGEWONING

Merci Nico. Alors, en tant que vice-président responsable du sujet, alors je sais qu'il y a des idées qui circulent et qui visent à mentionner peut-être la session avec le comité consultatif – Système de serveurs racine. Mais c'est un petit peu prématuré. Je pense qu'on aura un texte dans les 24 heures. Donc, si quelqu'un veut absolument participer aux délibérations et au travail de rédaction, contactez-moi par email.

NICOLAS CABALLERO

Merci les Pays-Bas, c'est noté. Fabien, je te repasse la parole. On peut peut-être commencer à lire les parties pour lesquelles on a déjà du texte, même si ce sont peut-être des parties tout à fait administratives et bureaucratiques.

FABIEN BETREMIEUX

C'est un choix. Alors soit on donne du temps aux responsables thématiques d'élaborer des textes et on pourrait alors se réunir pour lire tout le texte dont on dispose. Ou alors on peut lire effectivement ce texte dont on dispose déjà. Et puis, on part travailler en petit groupe.

NICOLAS CABALLERO

Je vous propose de faire une pause. Il est quelle heure? Deux heures moins dix, heure locale. A moins que vous me disiez qu'on fasse une pause, carrément une pause, passer à la séance avec le conseil d'administration. Et puis, on reprend la séance de rédaction. C'est comme vous voulez. Moi, je m'en remets à vous.

IAN SHELDON

Bon, moi je dirais faisons une pause, mais utilisez le temps qui vous est imparti de manière constructive. Alors oui, allez chercher un café, mais remettez-vous en petit groupe pour élaborer du texte. Utilisons le ton pour procéder à des échanges de vues, à des discussions pour voir si on peut effectivement au moins revenir par la suite avec un texte à passer en revue par la suite au cours de la journée. Mais essayons d'utiliser le temps qui nous est imparti pour rédiger du texte.

NICOLAS CABALLERO

Faisons une petite pause de 20 minutes. Revenons, disons, à 2 h 10 pour avoir 10-15 minutes, puis on aura une petite pause avant la

séance avec le conseil d'administration. Ça vous va? Oui. Certaines personnes opinent du chef. Bon, très bien, faisons une pause. Revenons en salle alors, à 14 h 10. Merci. Merci beaucoup.

JULIA CHARVOLEN

Il vous reste encore trois minutes. Merci. Nico, on peut commencer. L'enregistrement a commencé. Allez-y, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Bienvenue de nouveau. J'espère que ces 20 minutes supplémentaires pour des conversations internes et délibérations ont été suffisantes pour tout le monde. Benedetta, Fabien, et dites-moi si je me trompe, mais je crois qu'on a déjà un texte à lire pour qu'on puisse examiner un libellé avant de lever la séance pour notre réunion avec le conseil d'administration. C'est bien ça?

FABIEN BETREMIEUX

Oui, on a commencé à remplir du texte dans les deux premières sections. Donc le texte n'est pas encore complet, mais on peut lire du texte.

NICOLAS CABALLERO

Très bien, alors on va commencer et c'est moi qui vais lire avec mon cher collègue de l'Australie. Est-ce qu'on peut afficher le texte à l'écran, s'il vous plaît? Oui, on peut commencer avec l'introduction et ensuite, on passera à la partie pour laquelle on a déjà du texte.

Donc un, Introduction. Le comité gouvernemental consultatif de l'ICANN s'est réuni à Mumbai, en Inde, en format hybride, incluant la participation à distance du 7 au 12 mars 2026.

Pour les interprètes, est-ce que c'est bon le rythme? Parce que vous avez le texte de toute façon à l'écran.

Donc X nombre de membres du GAC et des observateurs ont participé à cette réunion. Comme vous le savez, on indiquera par la suite le chiffre exact. La réunion du GAC a eu lieu dans le cadre du Forum communautaire de l'ICANN 85. Toutes les sessions des groupes de travail et plénières du GAC étaient des réunions ouvertes au public.

Le GAC rend hommage à la mémoire de Suzanne Riddell, conseillère senior auprès du département des États-Unis, de l'administration des télécommunications et informations nationales du Département du commerce des États-Unis qui, début 2003, a fait office de représentante du gouvernement des États-Unis pendant plus de 15 ans.

Elle a eu des relations de longue date avec la communauté de l'ICANN et des collègues de l'ICANN de par le monde à représenter les intérêts publics.

Susan a organisé des réunions en marge avec des collègues pour réfléchir à des voies constructives pour parvenir au consensus. Susan sera ensuite tenue en mémoire comme une leader qui a nous a tous inspirés.

Elle sera rappelée dans notre communauté pour ceux d'entre nous qui avons eu la grande chance de la connaître, y compris moi. C'était une très bonne amie. Donc, je suppose que cela ne prête pas à controverse. Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose ou modifier quelque chose à ce texte? Si c'est le cas, faites-le nous savoir. Je ne vois pas de main levée ou en ligne. Oui, Deolindo.

DEOLINDO COSTA

Merci beaucoup. Je vais parler en portugais. Premier paragraphe. Je crois que notre collègue du Portugal a fait un commentaire ici. Il est dit en format hybride, y compris participation à distance. Je pense que ce n'est pas nécessaire d'ajouter ici participation à distance.

NICOLAS CABALLERO

Oui, vous avez raison. Merci beaucoup, Deolindo. Bien. Il semblerait que nous soyons d'accord sur cette première partie du texte. Donc, pour le paragraphe suivant, je vais céder la parole à l'Australie. Allez-y, Ian.

IAN SHELDON

Aujourd'hui donc, réunion avec l'ALAC. Le GAC s'est réuni avec les membres de l'ALAC et a parlé de l'inclusion linguistique des hérétiques des scripts latins, utilisation malveillante du DNS, attentes gouvernementales et dommages vis à vis de l'utilisateur final, ASP, SMSI+20 et processus de gouvernance numérique mondiale.

Ensuite, réunion avec l'ASO. Le GAC s'est réuni avec les membres de l'ASO et a parlé des révisions au document de gouvernance pour la reconnaissance, le fonctionnement et la radiation des registres internet régionaux (RIR).

Section suivante, réunion avec l'IETF. Là, je vais sauter cela étant donné que nous n'avons pas encore eu cette réunion.

Réunion avec la GNSO. Le GAC s'est réuni avec les membres du Conseil de la GNSO et a parlé des éléments suivants : Utilisation malveillante du DNS, service RDRS et du SSAD. Requêtes urgentes pour la divulgation des données d'enregistrement. Évaluation de l'impact sur les droits humains (HRIA). Section suivante.

Réunion avec le RSSAC. Le GAC s'est réuni avec les membres du leadership du RSSAC et a parlé du rôle du RSSAC et du système des serveurs racine du DNS de manière plus générale.

Discussions intercommunautaires. Les membres du GAC ont participé à des séances intercommunautaires pertinentes prévues dans le cadre de l'ICANN 85, y compris les séances. Et là, il reste à remplir les détails de ces séances. Y a-t-il des commentaires sur la section que je viens de lire?

NICOLAS CABALLERO

Une main levée de l'Egypte. Manal, allez-y!

MANAL ISMAIL

Merci Nico et Ian. Une question rapide sur la partie qui a été supprimée par rapport à la révision des révisions. Pourquoi est-ce que l'on a supprimé cette partie de la section?

FABIEN BETREMIEUX

Merci Manal. Là il faut préciser s'il s'agit d'un rapport d'une activité intercommunautaires ou bien si c'est un rapport sur les activités internes du GAC. C'est simplement pour savoir où est-ce qu'on place cette partie-là. Ce n'est pas simplement qu'on l'a supprimé, mais on ne savait pas où la placer.

MANAL ISMAIL

Oui, en fait c'est une question tout à fait pertinente. A l'origine, il a été suggéré qu'on l'inclut en bilatéral avec les coprésidents des groupes intercommunautaires, mais Chris et Avri n'étaient pas d'accord, non plutôt avaient d'autres obligations, et nous n'avons pas pu nous réunir avec eux en bilatéral. Donc je ne suis pas certaine. A l'origine, c'était censé être une réunion bilatérale, mais en fait, c'est devenu plus une session sur l'Internet du GAC. Mais bon, quel que soit l'endroit où on place cette partie-là, je n'ai pas de problème. On peut le laisser comme bilatérale. Excusez-moi, Fabien. Je vous ai interrompu. Allez-y.

FABIEN BETREMIEUX

J'allais suggérer que s'il s'agit d'une réunion intercommunautaire ou bien question interne, est-ce que ça peut avoir une incidence sur la nature des discussions? Parce qu'en général, s'il s'agit d'une

activité intercommunautaire, on indique uniquement la thématique qui a été abordée. Si c'est une question interne, alors on a plus de souplesse et on peut évoquer le contenu des discussions. Donc je m'en remets à vous, Manal. À vous de me dire.

NICOLAS CABALLERO

Alors Manal, quelle est votre suggestion?

MANAL ISMAIL

Je vois une main levée de Jorge. Peut-être que je vais le laisser intervenir d'abord.

NICOLAS CABALLERO

D'accord. La Suisse, allez-y!

JORGE CANCIO

Jorge Cancio, Suisse au micro. Merci beaucoup, Manal, d'avoir soulevé ce point. En fait, je pense que la présentation que Manal a faite ainsi que les liaisons, c'était sur la révision CCT, donc il vaut mieux le laisser sous révision. Parce que pour moi ça n'était pas une question interne, c'était plus un rapport de discussions intercommunautaires. Donc je le laisserai tel que c'est maintenant.

Et en plus de cela, ce qu'il faudrait peut-être voir, c'est s'il y a matière à l'ajouter sous Questions d'importance. Je ne sais pas tout ça, ça va dépendre des discussions qu'on aura avec le conseil d'administration, parce que ça fait partie des points qu'on va aborder avec le conseil d'administration. Et d'ailleurs, ce n'est pas

la première fois qu'on aurait du texte dans deux sections différentes du communiqué. Donc, on pourrait l'avoir ici pour refléter le fait qu'on a eu cette réunion intercommunautaire. Et ensuite, pour ce qui est du fond, on pourrait l'inclure également dans Questions d'importance. J'espère que ça vous aide.

NICOLAS CABALLERO

Est-ce que l'Égypte et l'UPU seraient d'accord?

MANAL ISMAIL

Oui, je n'ai pas de problème. Effectivement, c'était prévu comme étant une bilatérale. Donc ça devrait figurer sous Bilatérales. Et si les collègues n'ont pas de problèmes pour l'inclure également sous Questions d'importance pour le GAC, nous serions également ravis de fournir l'intervention d'aujourd'hui avec le conseil d'administration comme texte initial. Et si les collègues sont d'accord, on pourrait l'inclure également dans la section Questions d'importance.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, l'Egypte. Alors pour l'instant, laissons les choses en l'état, mais je peux vous assurer qu'on aura encore cinq séances de rédaction du communiqué du GAC. Donc on aura beaucoup de temps pour décider du placement de cette question dans le texte. Je dirais que c'est une question qui ne porte pas à controverse. Laissons-la de côté. Passons au point suivant pour bien utiliser le temps. Merci à l'UPU, à l'Égypte et à la Suisse. Fabien. Alors, on peut

passer aux questions internes. Là, il y a quelques sections qui sont déjà prêtes, où il y a du contenu. On commence par, bien sûr, les membres du GAC, les élections du GAC. Bon, je vais lire tout cela.

Donc trois, Questions internes. Un, membres du GAC. Pour l'instant, le GAC compte 184 États membres et territoires et 41 organisations observatrices.

Deux, Élections au GAC. Le processus d'élection en 2026 à la présidence du GAC sera lancé juste après la réunion ICANN 85. La période initiale de nomination des candidats s'achèvera le 24 avril 2026. Si besoin est, un processus de vote sera mené du 18 mai au 10 juin 2026 qui se terminera lors de la réunion ICANN 86, au moment où les résultats de l'élection seront annoncés. Le mandat de la prochaine présidence du GAC commencera à la fin de l'ICANN 87 pour une durée de deux ans, renouvelable deux fois.

Alors équipe dirigeante du GAC. Ça, c'est le point trois. Le GAC remercie ses vice-présidents sortants, Thiago Dal-Toe de Colombie, et Christine Arida de l'Egypte pour leur soutien précieux et pour leur contribution au GAC durant leur mandat d'un an. La fin de la réunion de l'ICANN 85 marque la fin du nouveau mandat pour les vice-présidences du GAC entrantes, qui s'achèvera en octobre 2027, à l'ICANN 90. Ian Sheldon de l'Australie, Zeina Bou Harb du Liban, Marco Hogewoning des Pays-Bas, Jorge Cancio de la Suisse et Gloria Katuuku de l'Ouganda.

Voilà, je m'arrête là. Je crois que ce n'est pas du texte qui porte à controverse, à moins que vous ne me disiez le contraire. Donc ça

va. Opinez du chef. Montrez-moi vos pouces pour me dire que tout va bien. Je vois beaucoup de personnes opinent du chef en salle. Donc voilà, ce n'est pas du tout un texte controversé. Je repasse la parole à Fabien.

FABIEN BETREMIEUX

Eh bien, dans le cadre des rapports des groupes de travail, nous avons le groupe de travail des régions faiblement desservies. Là, nous avons du texte.

IAN SHELDON

Eh bien, le groupe de travail pour les régions faiblement desservies du GAC (USRWG). L'USRWG du GAC continue ses efforts pour promouvoir la participation effective des gouvernements des régions en développement et faiblement desservies au sein de l'écosystème de l'ICANN. Le groupe de travail se centre sur l'identification et le recensement de barrières qui limitent la participation au processus d'élaboration de politiques de l'ICANN et envisage les mesures pratiques pour renforcer la participation, le renforcement des capacités et la représentation des gouvernements des régions faiblement desservies.

Lors du premier jour de l'ICANN 85, l'USRWG a organisé deux sessions de renforcement de capacités sur la prochaine série de nouveaux gTLD, centrées sur l'état de préparation à la prochaine série, notamment le calendrier pour les candidatures, les informations disponibles au public, les différents types de

candidatures de gTLD, les actions que les membres et les observateurs du GAC peuvent prendre sur les candidatures de nouveaux gTLD, les ressources disponibles pour aider le GAC, la communauté et les candidats, un aperçu des principales questions et des évolutions relatives justement au programme pour les prestataires de services, de registres et au titre du programme de soutien aux candidats pour préparer les membres du GAC au prochain dialogue qui se déroulera à l'ICANN 86 sur les relations entre ces différents programmes.

Le groupe de travail a débattu des initiatives en cours pour aider la sensibilisation et la participation des gouvernements des régions en développement dans les processus d'élaboration de politiques de l'ICANN principaux. Le groupe de travail continuera à collaborer avec d'autres groupes de travail du GAC et avec la communauté de l'ICANN pour promouvoir les initiatives qui renforcent l'inclusion et la participation significative des régions faiblement desservies aux activités de l'ICANN.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, l'Australie. Commentaires? Réflexions? Est-ce que nous devons changer quoi que ce soit à ce stade? Je ne vois pas de main levée dans la salle, ni en virtuel. Passons au point suivant. De toute façon, rassurez-vous, si nous devons revenir en arrière pour révérier la rédaction, pas de problème. Nous avons encore cinq séances de rédaction. Fabien.

FABIEN BETREMIEUX

Section suivante. Eh bien, c'est la réunion gouvernementale de haut niveau et c'est une section où nous proposons de reprendre les réflexions du GAC sur la prochaine HLGM.

NICOLAS CABALLERO

Je le lirai donc. Cinq, réunions gouvernementales de haut niveau. Le GAC se réjouit de l'invitation lancée par le Sultanat d'Oman afin de participer à la prochaine réunion gouvernementale de haut niveau (HLGM) à Mascate, le 18 octobre 2026.

Cette réunion se tiendra durant la réunion générale annuelle de l'ICANN 87 prévue du 17 au 23 octobre 2026, une réunion qui offre plusieurs possibilités de participation à haut niveau tout au long de la réunion de l'ICANN.

Le GAC a débattu des thèmes d'intérêt à envisager pour l'inclusion à l'ordre du jour de la HLGM, un ordre du jour qui sera élaboré en collaboration entre le GAC et l'hôte, avec le soutien de l'équipe chargée de la relation avec les gouvernements de l'ICANN. Un webinaire du GAC devrait être prévu durant l'intersession, pour poursuivre les discussions et s'assurer que le projet d'ordre du jour puisse être partagé, ainsi que les invitations à envoyer avant l'ICANN 86 à Séville.

Alors, si nous faisons déjà référence au fait que l'ICANN 86 se tiendra assez vite dans ce paragraphe-là, pourquoi ne pas le mentionner plus haut? On parle déjà de l'ICANN 86 et de l'ICANN 87

un peu plus haut dans le texte, et c'est la première fois qu'on parle de la ville de Séville. C'est une question de cohérence. Je ne vais vraiment pas en faire une question de principe, mais il me semble qu'on pourrait soit effacer la référence à Séville ou la mettre un peu partout.

Bon, nous devons malheureusement achever. Il est 14 h 30. Eh bien c'est le moment. C'est l'instant pour passer à une pause-café avant notre réunion avec le conseil d'administration. S'il n'y a pas de commentaires de fond, je propose de nous en tenir là, de faire la pause-café et de revenir en salle. Voyons un peu à 15 h, 15 h heure locale. Est-ce que cela vous va? Quelqu'un veut intervenir? Une main levée en salle ou en ligne? Non, ce n'est pas le cas. Bon, arrêtons-nous là. Je vous invite à revenir ici à 15 h pour notre réunion avec le conseil d'administration. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]